

## **Avis aux salariés et demandeurs d'emploi.**

Dernière ligne droite pour transférer vos heures de formations sur votre Compte personnel de formation.

Vous disposez peut-être encore de **droits DIF reportables sur votre CPF. Vous avez jusqu'au 30 juin 2021 pour effectuer cette opération.** Plus d'infos ici : [MON COMPTE FORMATION](#)

**Le compte personnel de formation (CPF)** permet à toute personne active d'acquérir des droits à la formation utilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il existe depuis janvier 2015.

Pour y avoir accès il vous suffit de créer votre compte ici : [DROIT A LA FORMATION](#)

 **Gare aux arnaques au CPF !**

Ne communiquez pas votre numéro de sécurité sociale ni votre mot de passe aux Organismes de formation qui vous contactent.